



NOMBRE DE MEMBRES

Séance du 27/04/2026

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération
11 11 08

L'an deux mille vingt-six et le vingt-sept avril, à vingt et une heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Belcastel, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis BESSIERE, Maire.

Présents : BESSIERE Jean-Louis, DANTAN Marie-Noëlle, REYNIER Vincent, RIGAL Régine, GIRARD Christophe, MIEHE Jérémie, ROUQUIER Paul, BOUTARY Victor.

Absents : ALCOUFFE Maryse, représentée par DANTAN Marie-Noëlle, VIGUIE-BOU Corinne, représentée par VIGUIE-BOU Audrey, VIGUE-BOU Audrey, représentée par BESSIERE Jean-Louis.

Date de la Convocation : 13/04/2026

Date d'affichage : 13/04/2026

Mme Régine RIGAL a été nommée secrétaire de séance.

VOTE DU BUDGET DE LA COMMUNE DE BELCASTEL_DE_2026_48

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2026 de la Commune de Belcastel comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	513 751.49 €	513 751.49 €
Section d'investissement	1 144 043.78 €	1 144 043.78 €
TOTAL	1 657 795.27 €	1 657 795.27 €



LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le projet de budget primitif 2026 de la Commune de Belcastel,

Après en avoir délibéré, APPROUVE le budget primitif 2026 arrêté comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	513 751.49 €	513 751.49 €
Section d'investissement	1 144 043.78 €	1 144 043.78 €
TOTAL	1 657 795.27 €	1 657 795.27 €

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement ;

Vote : Pour : 10 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme.
Acte dématérialisé,

Le Maire
Jean-Louis BESSIERE

Le Secrétaire de Séance
Madame Régine RIGAL

Acte rendu exécutoire par
- Transmission au contrôle de légalité le 29/04/2026
- Publication le 29/04/2026